

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	35 (1906)
Heft:	4
Artikel:	Bilan géographique de l'année 1905 [suite]
Autor:	Alexis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1041078

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan géographique de l'année 1905

(Suite.)

AFRIQUE

Maroc. — La question marocaine, qui semblait si bien réglée par le traité anglo français du 8 avril 1904, s'est rouverte par le fait de l'Allemagne, mécontente de n'avoir pas été consultée en cette affaire.

On se rappelle que par ce traité l'Angleterre accordait à la France, en compensation du renoncement de celle-ci en Egypte, une position prépondérante au Maroc, avec mission d'y rétablir l'ordre troublé par la guerre civile, d'y former un corps de police, d'y réorganiser les finances, etc., à la seule condition de respecter l'*intégrité de l'empire* et d'y maintenir la *liberté du commerce* pour toutes les nations.

Il semble qu'il n'y avait rien dans ces clauses qui pût nuire aux puissances non consultées ; et déjà beaucoup d'entre elles, l'Espagne la première, s'y étaient ralliées, celle-ci par le traité de Madrid. Mais tel ne fut pas l'avis de l'opinion publique en Allemagne, qui se plaignit amèrement de ne pas avoir été prévenue, prétextant l'importance de son trafic au Maroc.

Le gouvernement allemand finit par protester, au nom même des droits du Sultan, contre l'accord anglo-français, réclamant une *conférence diplomatique* des puissances intéressées, à l'effet d'étudier à nouveau la question. C'était faire injure aux deux parties contractantes ; aussi la presse de France et d'Angleterre s'opposa-t-elle dès l'abord à l'idée de cette conférence, que rien ne justifiait et à laquelle le shérif lui-même s'opposait.

L'Allemagne insista, et M. de Tattenbach, chef de la mission prussienne à Tanger, eut ordre de se rendre à Fez avec une lettre de l'empereur Guillaume. Celui-ci, au cours de sa croisière annuelle dans la Méditerranée, après une visite au roi de Portugal, débarqua solennellement à Tanger, où il fut reçu par le frère du Sultan.

D'autre part, pour contrebalancer l'effet de la manifestation allemande, l'ambassadeur anglais, M. Lowther, et l'ambassadeur français, M. Taillandier, ont été reçus également en audience solennelle à Fez par le shérif, qui leur avait envoyé des escortes d'honneur pour le trajet de Tanger à sa capitale. Pendant plusieurs mois, il y eut des menaces sérieuses d'une guerre

entre la France, soutenue par l'Angleterre, et l'Allemagne, qui resta dans un isolement significatif.

Enfin, par amour de la paix, les deux gouvernements alliés acceptèrent la proposition de conférence, rédigée d'ailleurs dans des termes qui ne diffèrent guère de ceux du traité du 8 avril. En résumé, l'Allemagne réclame l'intégrité de l'empire marocain et, pour le commerce de tous pays, des droits égaux à ceux de la nation la plus favorisée.

Pendant ce temps, l'anarchie ne cesse point au Maroc. D'un côté, le Roghi ou prétendant Mohamed et le fameux agitateur Bou Amama, « l'homme à la chèvre », continuent à donner de l'exercice aux partisans du Mahgzen, » le gouvernement des Anciens » ; Bou Amama, battu près d'Oudja, sur la frontière algérienne, s'est retiré dans le sud du pays.

D'un autre côté, des tribus insoumises ont capturé près de Tanger et de Ceuta des nationaux français, anglais et américains, en exigeant de fortes rançons pour leur délivrance. M. de Ségonzac, voyageur français, fait prisonnier dans les montagnes de l'Atlas central, a pu être retrouvé et libéré. Tout cela prouve la nécessité d'une action supérieure qui mette fin à la barbarie musulmane, régnant dans un pays qui, par sa proximité de l'Espagne et de l'Europe, devrait être depuis longtemps entré dans la voie de la civilisation, tout au moins de la tolérance envers les étrangers.

Algérie. — Si la ville de Tanger se glorifie de la visite de l'empereur d'Allemagne, la cité d'Alger peut être fière de la réception solennelle qu'elle a faite au roi et à la reine d'Angleterre, ce qui, d'ailleurs, montre une fois de plus l'union des esprits existant aujourd'hui entre les deux nations « qui naturellement se tiennent par la Manche ».

D'autre part, voici, d'après le *Journal officiel*, qu'on organise à nouveau les *territoires militaires dits du sud de l'Algérie*, créés l'an dernier, et dont deux sont tout surpris de voir déjà leurs chefs-lieux changés avec leurs quartiers généraux. Tel est le territoire ci-devant nommé d'*Ouargla*, qui devient celui de *Touggourt*, bourgade située plus au nord, tandis que, par contraste, *Laghouat* fait place à *Ghardaïa*, située plus au sud. Ce bouleversement si prompt n'est-il pas l'indice des tergiversations habituelles des autorités, si peu stables ? De même, on réforme les troupes sahariennes, on crée et on supprime des districts de commandement militaire comme à plaisir, d'une façon particulièrement déconcertante pour ceux qui ont à étudier la géographie des colonies françaises.

Un fait plus acceptable est celui du prolongement du chemin de fer d'Aïn Sefra, au delà de Figuig, jusqu'à *Igli*, sur l'oued

Guir, ce qui permettra au général Lyautey de surveiller plus efficacement les pillards de la région des Oasis et du sud marocain, et d'amener plus promptement les tribus à la conciliation.

Tunisie. — Cette colonie, d'ordinaire tranquille, s'occupe surtout d'attirer des colons en leur offrant des terres. Mais la laïcisation des écoles catholiques françaises, ci-devant tenues par des religieux, a eu pour conséquence la désertion de ces écoles par les enfants des Italiens, qui retournent aux établissements de leur nationalité, malgré les entraves administratives. Il en résulte une perte pour l'influence française, perte d'autant plus sensible que l'immigration italienne grandit chaque année. On compte actuellement 100 000 colons italiens et maltais, contre 30 000 français seulement.

En **Tripolitaine**, le Sultan de Constantinople affirme ses droits en renforçant les garnisons turques, non seulement à Tripoli, mais encore à Ghadamès et à Ghat, comme s'il cragnait une surprise de la part de la France ou de l'Italie.

Au **Sahara**, il n'est plus question du fameux empire que voulait y créer sur la côte, il y a deux ans, cet original parisien du nom de Jacques Lebaudy, qui y a dépensé des millions. Mais ce prétendu *empereur Jacques I^{er}* n'en existe pas moins : il promène » Sa Majesté », son auguste épouse et sa garde d'un point à l'autre de l'Europe, en Belgique, en Angleterre, en Italie, s'installant dans les meilleurs hôtels et suscitant des procès, voulant sortir sans solder.

Ce qui est plus sérieux, c'est la *traversée du Sahara* par **M. Villatte**, chargé d'une mission, du Tidikelt, par l'Adrar et le Hoggar, vers Tombouctou, et aussi celle de **M. Gautier**, qui est parvenu du Touat à Gao, sur le Niger.

Ce dernier a pu constater que la région située sur la rive gauche du fleuve n'est point ce désert aride qu'on supposait, mais plutôt une large zone de steppes herbeuses et de brousses parfaitement habitable, et qui fut autrefois bien peuplée, comme l'attestent les débris préhistoriques et même des meules à écraser le grain, qu'on découvre partout. D'après lui, comme aussi d'après Lenz, qui a suivi le même itinéraire en 1880, le Sahara occidental était jadis pourvu de cours d'eau importants et de lacs salés qu'on retrouve dans les ouadis et les salines, des dépressions notamment à Taadéni, dans la Maurétanie, ainsi que dans l'oasis de Bilma au pays de Tibesti.

Au **Sénégal**, il faut signaler l'achèvement du chemin de fer de *Kayes*, sur le haut fleuve Sénégal, à *Bamako*, sur le Niger, et son prolongement jusqu'à *Sikoro*. — En outre, la désorganisation du service des hôpitaux de Saint-Louis, Kayes, Dakar, par

le renvoi des religieuses infirmières, pour lesquelles on ne trouve pas de remplaçantes, alors que nombreux sont les Européens malades. Il en est de même à Konacry, Grand-Bassam, Porto-Novo. A quoi bon?..

La délimitation entre la *Guinée française* et la Guinée portugaise vient d'être légèrement modifiée au profit de la première. Les îles *Los*, en face de Konacry, ont été remises par l'Angleterre à la France.

La colonie de la **Côte d'Ivoire** s'est agrandie de tout le bassin du Cavally, récemment exploré par une commission *ad hoc* française.

(*A suivre.*)

F. ALEXIS-M. G.



LEÇONS PRÉPARÉES DE LANGUE MATERNELLE

Portrait de Charlemagne

Lecture.

Explications à faire trouver par les élèves par des interrogations appropriées, ou à donner soi-même, suivant le cas :

S'adonner, c'est s'attacher particulièrement à une chose, à un acte, et le répéter souvent. — La chasse de ce temps se pratiquait à cheval par un groupe de quinze à trente hommes et même plus, dont chacun avait sa fonction ; ils étaient aidés d'un grand nombre de chiens réunis sous le nom de meute. La chasse aux oiseaux se faisait avec des faucons apprivoisés. Les armes étaient la flèche, l'épieu, le coutelas, la lance, le poignard. — Aix-la-Chapelle est une ville de la Prusse rhénane, célèbre par ses eaux thermales et le tombeau de Charlemagne. Un justaucorps (juste au corps) était un vêtement à manches descendant jusqu'aux genoux. — Les sandales sont des chaussures comprenant une semelle fixée par des courroies passant sur le pied. — La saie était un manteau carré ressemblant à une pèlerine sans col. (Rômains et Francs.) — Les pierres précieuses (diamant, rubis, topaze, etc.), ne sont pas des métaux mais des pierres très fines que l'on trouve dans les sables ou rochers de divers pays (Brésil, Bornéo, Transvaal). — Une chronique est un écrit dans lequel un homme raconte les faits qui se sont passés de son temps. — L'éloquence est la facilité qu'ont certains hommes de s'approprier des idées et de les exprimer clairement de manière à convaincre et à émouvoir leurs auditeurs. — La langue des Francs était un idiome germanique qui s'est fondu avec le latin pour former le français